

REVUE DE PRESSE

Semaines des 27 février et 6 mars 2023

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• **La République de Seine-et-Marne 27 Février 2023 – n°8088**

> Le Châtelet-en-Brie. *Café mémoire France Alzheimer*

Café mémoire France Alzheimer au Châtelet-en-Brie

L'association France Alzheimer organise un Café mémoire le jeudi 2 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, à l'espace de vie sociale du Châtelet-en-Brie, 37 allée des Pignons-Blancs. Cet atelier est conseillé en amont d'un accompagnement régulier et s'adresse en particulier à ceux qui souhaiteraient recevoir des informations et rencontrer d'autres familles, sans obligation d'inscription, dans une action suivie et cadree. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 06 38 45 49 83

• **La République de Seine-et-Marne 27 Février 2023 – n°8088**

> Guignes. Elections. *Trois candidats pour succéder à Bernard Boutillier à la tête de la Mairie*

ÉLECTIONS. Trois candidats pour succéder à Bernard Boutillier à la tête de la mairie

Les dimanches 5 et 12 mars, les habitants de Guignes vont devoir élire un nouveau maire, suite à la démission de 14 des 26 conseillers municipaux. Trois candidats briguent le poste.

Suite à la démission de 14 des 26 conseillers municipaux, les habitants de la commune de Guignes vont devoir repasser par les urnes, les dimanches 5 et 12 mars, afin d'élire un nouveau maire, trois ans seulement après les élections de mars 2020. Ils sont trois candidats à briguer le poste.

Premier d'entre eux : Manuel Medeiros. Âgé de 62 ans et premier adjoint de Bernard Boutillier, l'actuel maire qui a décidé de ne pas se représenter, ce chef d'entreprise, habitant de Guignes depuis 50 ans, souhaite porter la voix de la continuité à la tête de la liste « Guignes nous rassemble, continuons ».

« Poursuivre la mise en action de notre programme »

« Nous avons été élus pour porter un programme, ce que nous avons fait depuis 2020, et ce malgré les difficultés liées au Covid. Nous avons réussi à mettre en place des actions et à réaliser un certain nombre des engagements que nous avions pris lors de la campagne électorale. C'est fidèle à ses engagements, et aguerri de ses trois premières années de mandat, que j'ai décidé,



Les Guignois et Guignoises ont rendez-vous avec les urnes, les dimanches 5 et 12 mars DR

de constituer un groupe d'hommes et de femmes venus de tous horizons afin de poursuivre la mise en action de ce programme », explique-t-il.

Parmi ces nombreuses priorités pour les trois prochaines années, Manuel Medeiros souhaite notamment mettre en avant la transition écologique, la culture

et la démocratie participative : « Le volet transition concerne notamment les jardins partagés, la création d'espaces de covitourage, ainsi que d'espaces nature et détente. Côté culture, nous voulons créer une médiathèque de proximité. Et nous souhaitons également mettre en place des comités de quartiers ainsi

qu'un conseil municipal des jeunes », dévoile-t-il.

Deuxième candidat, lui aussi membre de la liste initiale de Bernard Boutillier, l'ex-troisième adjoint aux ressources humaines, aux sports, au développement de la politique jeunesse, à la vie scolaire et associative, Amin Guechati. Âgé de 39 ans, ce fonctionnaire au sein d'une

Le dernier candidat est sans doute le plus connu des trois, en raison de son historique politique sur la commune. En effet, Jean Barrachin, 81 ans, a

collectivité territoriale portera la voix de la liste « Guignes, au cœur du changement ».

« Nous travaillons à la mise en place d'une déviation »

« L'idée, c'est de mettre à profit mon expérience dans une collectivité au service de Guignes. Nos axes principaux, ce sont les actions éducatives, un meilleur cadre de vie, la sécurité, mais aussi le traitement des déchets, qui représente un véritable problème sur notre commune. Nous souhaitons également développer économiquement Guignes en favorisant les commerces de proximité. Enfin, nous travaillons avec le Département pour qu'une déviation soit mise en place afin qu'une bretelle permette de rejoindre directement la ZAC, liste-t-il. Je souhaite ajouter que le dynamisme que connaît la commune depuis 2020, et notamment les nombreux événements organisés à Guignes, c'est grâce à nous », précise-t-il.

Le dernier candidat est sans doute le plus connu des trois, en raison de son historique politique sur la commune. En effet, Jean Barrachin, 81 ans, a

été maire de Guignes de 1999 à 2020 et souhaite utiliser cette expérience pour briguer un nouveau mandat à la tête de la liste « Ensemble pour Guignes ».

« J'ai été maire de la commune pendant 20 ans, et en ajoutant mes années de conseiller municipal, j'ai été au service de Guignes pendant 30 ans. J'ai donc acquis une certaine expérience que je souhaite mettre au service d'une équipe dynamique et engagée pour le développement de la commune », confie-t-il.

Côté projets, l'ex-patron édile est conscient qu'en trois ans, il sera compliqué de mettre en place de grands travaux : « En principe, il faut compter au moins un mandat pour mettre en place des opérations importantes. C'est pour cela que nous allons nous concentrer sur le fonctionnement. Et ce fonctionnement, il ne faut pas le négliger, car il représente le bien-être quotidien des habitants. Mais nous veillerons tout de même aux grands travaux avec des projets comme une résidence troisième âge ou encore des locaux techniques pour les employés municipaux, que nous pourrons lancer pendant cette fin de mandat », conclut-il.

• Geoffrey FAUCHEUX

• La République de Seine-et-Marne 27 Février 2023 – n°8088

> Cyclisme. Calendrier. *Le calendrier des courses FFC en Seine et Marne*

CALENDRIER. Le calendrier des courses FFC en Seine-et-Marne

La Seine-et-Marne accueillera encore de nombreuses courses FFC cette année. Voici les principaux rendez-vous de 2023 dans le 77...

→ **Mars**
5. Chaulfry (acces) ; Herbiers (U-15,U-17,open 2); 11.Brie-Comte-Robert (école de vélo), Fontainebleau (U-15,U-17); Souppes-sur-Loing (école de vélo VTT); 12. Fontainebleau (acces, open 2); la Ferté-Gaucher (dames seniors, U-19 hommes); 18. Saint-Barthélémy (école de vélo); 19. Bar-

cy (acces,open), Chaintreaux (acces, U-15); 25. Pontcarré (école de vélo); 26. Saint-Siméon (acces, U-15,U-17).

→ **Avril**
2. Aubepierre (acces), Puiselet (acces), Creilly-Meaux (open 2). Septsorts (école de vélo) ; 8. La Haute-Maison (acces) ; 9. Cheilles (acces), Vélemarechal (acces,open 2) ; 15. Réau (école de vélo) ; 16. Montdauphin (acces, U-15,U-17) ; 22. Villiers-Saint-Georges (école de vélo) ; 23. Guiry-le-Châtel (acces, open 2), Monthyon

(acces) ; 30. Saint-Hilliers (acces); Villeneuve-Saint-Denis (acces, open, U-15,U-17).

→ **Mai**
1. Boiron (acces) ; 6. Inouy-Ferlettes (acces) ; 7. Béton-Bazoches (acces, U-15,U-17) ; 8. Amilly (acces), Meaux (dames, open hommes, U-15,U-17) ; 14. Basevolles-Nogent (acces), Herville's (U-15,U-17) ; 20. Thomyer (école de vélo VTT) ; 21. Hauteouille (acces), Machault (acces, open 2) ; 28. Souppes-sur-Loing (acces).

→ **Juin**
2. Nemours (acces) ; 3. Grenz-Armainvilliers (école de vélo) ; 4. Chaffort (U-15,U-17), Montcerf (acces) ; 6. Oiry-sous-Morin (championnat régional, dames et hommes open) ; 7. Melun (acces) ; 10. Lagny (école de vélo Aiglons régionaux) ; 11. La Ferté-sous-Jouarre (école de vélo), Nangis (acces) ; 16. Cesson-en-Montois (acces) ; 17. Polnay (école de vélo) ; 18. Le Pin (acces), La Trétoire (acces), Longueville (U-15,U-17, open) ; 23. La Ferté-sous-Jouarre (open 2) ; 24. Sourdun (école de vélo) ; 25. Crouy-sur-Ourcq (acces).

→ **Juillet**
1. Sept-Sorts (acces) ; 2. Mouroux (acces, open), Nemours (école de vélo) ; 9. Machault (acces) ; 14. Coulongiers (open) ; 16. Cugny (acces) ; 21. Meaux (acces) ; 23. Chéry-en-Serreine (acces).

→ **Août**
6. Echouboulains (acces), Poigny (open 2) ; 15. Saint-Mamés (acces) ; 20. Saint-Angel-Viel (acces, U-15) ; 27. Ville-

neuve-su-Bellot (acces, open 2, U-15,U-17).

→ **Septembre**
2. Avon (école de vélo) ; 3. Chauvry (acces), Combis-la-Ville (U-15,U-17,open 2), Paris-Avon-Lorrez (open) ; 10. Doué (acces), Montge-en-Goële (acces, open 2), Sept-Sorts (école de vélo) ; 23. Puiselet (école de vélo) ; 24. Beaureuil (acces), Egreville (cyclo sport).

→ **Octobre**
8. Meigneux (acces).

• La République de Seine-et-Marne 27 Février 2023 – n°8088

> Faits divers. Le Châtelet-en-Brie. *Ils sont arrêtés en plein vol de carburant*

LE CHÂTELET. Ils sont arrêtés en plein vol de carburant

Dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 février, vers 2h45 du matin, une brigade de gendarmerie qui patrouillait dans le secteur de la zone industrielle, sur la commune du Châtelet-en-Brie, près de Melun, a surpris un homme en train de siphonner le carburant d'un poids lourd.

À la vue des militaires, l'individu a tenté de prendre la fuite et de rejoindre un camion situé à quelques encabures, mais il a rapidement été rattrapé par les forces de l'ordre. Dans le véhicule l'attendait un complice, qui a, évidemment, lui aussi été arrêté par les gendarmes.

Les deux hommes, âgés de 24 et 45 ans, ont immédiatement été placés en garde à vue. Tous les deux en situation



La tentative de vol a eu lieu en pleine nuit Pixabay

irrégulière, ils font désormais l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. Ils seront convoqués ultérieurement devant la justice pour répondre de leurs actes.

● Geoffrey FAUCHEUX

📍 SAINT-OUEN-EN-BRIE

NOUVEAU. Le Grenier, un lieu de mémoire pour préparer l'avenir

Création de l'association locale Actif Bazar, le Grenier de Saint-Ouen est un lieu dans lequel sont mis en scène des objets du passé, avec lesquels les visiteurs peuvent interagir.

Un grenier imaginaire, avec de vrais objets anciens. C'est le concept du Grenier de Saint-Ouen-Brie, un lieu où sont mis en scène les objets du passé, se racontent des histoires, se tissent des récits inédits ou traditionnels issus du territoire et de la mémoire locale. Derrière ces objets, il y a ceux et celles qui les ont fabriqués ou s'en sont servis. Il y a des coutumes, des savoir-faire et les traces de ceux qui nous ont précédés. Il y a des vies simples, mais aussi des légendes.

Un espace interactif

Ce grenier est une réalisation d'Actif Bazar, association locale créée en 2019 à vocation d'animation. Parmi ses activités, un gros projet autour de la mémoire des objets mené avec la ville de Pantin a conduit l'association à un travail de collecte d'objets du passé et leur mise en valeur dans un espace dédié. Un espace qui n'est autre que le



Le Grenier est rempli d'objets en tous genres, témoins du passé

grenier à l'étage de la salle des fêtes de Saint-Ouen-en-Brie, mis à disposition par la commune pour une durée limitée à ce jour.

Dans ce lieu atypique, qui n'est pas un musée, Catherine Sadoine, adjointe au maire en charge de l'animation, et Isabelle Collier, trésorière de l'association, expliquent, démonstrations à l'appui, que l'interaction est de mise. Chacun peut ainsi ouvrir tiroirs et placards, soupe-

ser, faire fonctionner, échanger autour de ces objets, connaître leur utilisation. À chaque visite, curiosité et souvenirs sont au rendez-vous.

Ce grenier est aussi animé par le comédien et conteur Stéphane Desfeux, qui a réalisé des visites contées pour les classes du village et deux ouvertures tout-public les dimanches 22 et 29 janvier ont déjà ravi les visiteurs. Cet été, les enfants

du centre de loisirs de Morlant viendront visiter le grenier et bénéficieront d'actions pédagogiques. D'autres dates et rendez-vous sont à venir !

■ Les visites sont gratuites et peuvent s'effectuer sur rendez-vous pour les groupes : actifbazar@gmail.com. Plus d'infos sur la page Facebook du Grenier de Saint-Ouen.

📍 En bref

📍 CRISENOY

Réunion publique au sujet de la prison. Le mercredi 15 mars prochain, à 20h, à la salle polyvalente du petit village de Crisenoy, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) organisera une nouvelle réunion publique dans le cadre du projet tant contesté de réalisation d'une nouvelle prison sur le territoire de la commune de Crisenoy. A cette occasion, l'agence publique se chargera de présenter le

résultat des études de sols déjà réalisées et donnera également davantage de détails sur le projet dans son ensemble, et notamment sur la manière dont elle souhaite obtenir la modification du PLU du village de Crisenoy, via ce que l'on appelle une Déclaration d'utilité publique (DUP). Une réunion pour laquelle il faut donc s'attendre à une participation très importante, comme pour les précédentes, et une probable vive contestation de ma part d'une partie des personnes présentes pour cet événement.

• La République de Seine-et-Marne 6 Mars 2023 – n°8089

> Avis administratif. Champdeuil.

Avis administratifs

7319830401 - AA



Approbation de la modification simplifiée N°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

AVIS

Par délibération en date du 31 janvier 2023, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée N°1 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Champdeuil.

L'affichage de la délibération a été effectué conformément à l'article R153-21 du Code de l'urbanisme. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture et à la préfecture.

le 22 mars 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
le 1er avril 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
le 14 avril 2023 de 14 h 45 à 17 h 45 ;
le 24 avril 2023 de 14 h 45 à 17 h 45.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la mairie de La Chapelle-Gauthier, place du Général-de-Gaulle.

Le dossier d'enquête publique est également accessible par voie dématérialisée sur le site de la commune rubrique <https://www.registre-numerique.fr/plu-la-chapelle>

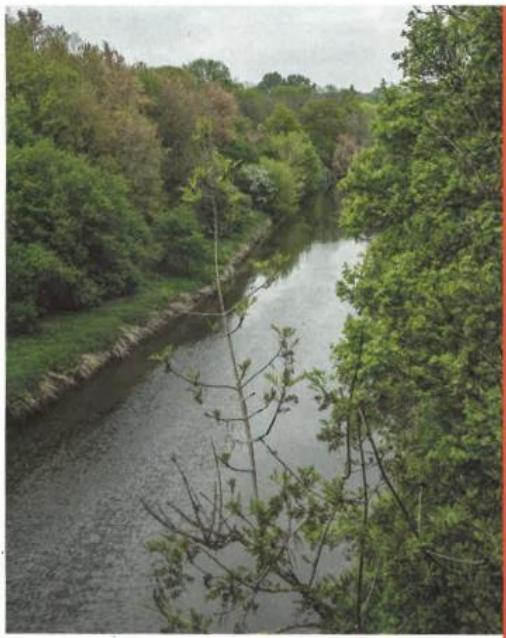
Vos remarques pourront être transmises à l'adresse plu-la-chapelle-gauthier@mail.registre-numerique.fr

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire de La Chapelle-Gauthier personne responsable du projet.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, dès qu'elles seront transmises au maire, seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune.

• Magazine de Seine et Marne Mars-Avril 2023 – n°144

> S'informer au quotidien. Sécurité. *Renforcement de la sécurité des Espaces Naturels Sensibles*



SÉCURITÉ

Renforcement de la sécurité des Espaces naturels sensibles (ENS)

Certains Espaces naturels sensibles (ENS) font régulièrement l'objet de dégradation et d'incivilités (occupations illégales, dépôts sauvages, coupes de bois sans autorisation). Dans le cadre du « bouclier de sécurité » (voir S&M mag 141), le Département souhaite agir concrètement pour la protection et la sécurisation de ces sites naturels. Deux conventions ont été mises en place en partenariat avec la Gendarmerie nationale et la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP).

La convention avec la Gendarmerie concerne huit ENS :

- le marais et le coteau de Voulangis, à Villiers-sur-Morin ;
- les Olivettes à Charmentray et Trilbardou ;
- le Bois des Palis à Poligny ;
- le Bois de Doué, à Jouarre ;
- le Bas du Verdun à Grisy-Suisnes ;
- le Bois de la Barre à La Ferté-sous-Jouarre ;
- le Bois de la Bergette à La Ferté-sous-Jouarre ;
- le chemin des Roses, de Servon à Yèbles.

Une patrouille équestre, en lien avec la DDSP, est également mise en place sur cinq ENS :

- le Parc de Livry, sur les communes de Chartrettes et Livry-sur-Seine ;
- le Bois de La Rochette, sur les communes de Dammarie-lès-Lys et La Rochette ;
- la Plaine de Sorques, sur les communes de Montigny-sur-Loing et Moret-Loing-et-Orvanne ;
- la Butte de Montassis, sur la commune de Chauconin-Neufmontiers ;
- la Prairie Matécot, sur la commune de Boissise-le-Roi.



Le ciel se dégage à Pamfou

Afin d'embellir ses voiries, la communauté de Pamfou va supprimer les réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Aujourd'hui, la commune a déjà réalisé l'enfouissement sur une grande partie de la D 605, et a remplacé, avec l'aide du Syndicat des énergies de Seine-et-Marne (SDESM), le réseau d'éclairage public par des LED afin de réduire sa consommation d'énergie. À l'échelle de la commune, les travaux d'enfouissement et de remplacement de l'éclairage sont presque terminés.



« L'eau, ce bien commun à préserver »

3 QUESTIONS à... à... à...

JEAN-MARC
CHANUSSOT
conseiller départemental
eau et assainissement
Président d'Aquibrte



1. QUEL BILAN PEUT-ON FAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU EN SEINE-ET-MARNE ?

Il faut d'abord rappeler que nous partons de loin. Fin 2005, la qualité de l'eau distribuée n'était pas satisfaisante dans près de 200 communes, représentant 235 000 habitants. C'est dans ce contexte qu'a été créé le premier Plan départemental de l'eau (PDE). Aujourd'hui, nous en sommes au 3^e plan, qui a été prolongé jusqu'en 2024. Cela indique qu'il reste beaucoup de travail, mais aussi que nous avons su créer une gouvernance efficace. Les objectifs de départ : fédérer les acteurs, préserver la ressource en eau, améliorer sa qualité... sont toujours présents. Mais ils se sont enrichis de nouveaux enjeux liés notamment à la prise en compte du changement climatique et à la gestion du risque inondation. Pour revenir sur la question de la qualité de l'eau, en 2021, 95,2 % des Seine-et-Marnais (soit 443 communes) ont été alimentés par une eau conforme aux limites réglementaires. Nous sommes donc en nette progression, même si l'objectif reste d'atteindre les 100 %.

2. QUELS SONT LES PROCHAINS DÉFIS À RELEVER ?

Un des volets de notre politique est d'apporter un soutien technique et financier aux collectivités. Ce soutien est indispensable pour faire émerger des projets pour une eau conforme, comme à Guignes ou Chartrettes. Mais il ne faut pas oublier qu'il permet aussi de réduire l'impact de ces travaux sur le prix de l'eau pour les Seine-et-Marnais. Nous avons également mis en œuvre un plan de lutte contre les pollutions, sur les aires de captage, mais aussi en travaillant avec les administrations via notre politique zéro phyt'eau, ou encore en concertation avec les agriculteurs pour réduire l'utilisation des engrains et des pesticides. La gestion des eaux pluviales et la lutte contre les inondations figurent aussi dans nos priorités. Ces questions sont d'ailleurs au centre de la charte Natur'EAU 77 que nous avons signée lors du Congrès des Maires. Une charte novatrice et unique en Île-de-France, paraphée par treize partenaires.

3. LES SEINE-ET-MARNAINS ONT-ILS UN RÔLE À JOUER DANS LA PRÉSÉRATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ?

Autant les industriels et le monde paysan ont conscience et assument leurs responsabilités dans la préservation de la qualité de l'eau, tout comme dans sa bonne utilisation, autant chaque Seine-et-Marnais doit lui aussi se sentir acteur dans cette bataille. Arroser sa pelouse en plein été est par exemple une aberration. Certains diront qu'il ne faut pas culpabiliser les gens ? La question n'est plus là. Aujourd'hui, une forme de sobriété s'impose. Et personne ne peut dignement dire qu'il ne savait pas ou qu'on ne l'avait pas vu venir : le changement climatique est là, imposant sécheresses à répétition et inondations. Au Département de créer les conditions pour préserver le cycle de l'eau, à chaque Seine-et-Marnais une gestion pérenne au quotidien pour protéger ce bien commun qui est un pilier de notre vie sur terre.



Natur'EAU 77

Une charte pour préserver la ressource en eau

Signée en fin d'année dernière, la charte Natur'EAU 77 fédère tous les acteurs

de la filière pour prendre en compte les enjeux liés à l'eau et à la nature.

Objectifs : préserver la ressource en eau et favoriser la biodiversité qui en dépend.



Les impacts, du changement climatique occasionnent une augmentation

du nombre et de l'intensité des phénomènes extrêmes : sécheresse, inondations...

L'optimisation de la circulation de l'eau à toutes les étapes de son cycle est un enjeu majeur : gestion et réutilisation des eaux pluviales, circulation des eaux de ruissellement et des cours d'eau, infiltration vers les eaux souterraines. Mais l'eau remplit aussi plusieurs fonctions dans les espaces publics : rafraîchissement et lutte contre les îlots de chaleur, approvisionnement des eaux souterraines, épuration des sols, amélioration du cadre de vie, maintien de la biodiversité...



QUI A SIGNÉ LA CHARTE NATUR'EAU 77

La charte Natur'EAU 77 permet d'unir les différents acteurs du territoire dans les domaines de l'eau et de l'aménagement pour mettre en place un plan d'actions concret, pérenne et évolutif.

- Les signataires sont :
- le Département de Seine-et-Marne ;
 - l'Etat ;
 - l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
 - l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de Seine-et-Marne ;
 - les 5 structures porteuses de SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) ;
 - les établissements publics d'aménagement EPA Marne-EPA France et EPA Sénot ;
 - Aménagement 77 ;
 - l'AORIF (Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France).

LES GRANDS OBJECTIFS DE LA CHARTE :

- identifier, protéger et restaurer les **zones humides** : acquisition de 30 ha dans les 5 ans ;
- identifier les **zones naturelles d'expansion des crues** (ZNEC) qui jouent un rôle fondamental pour le fonctionnement des cours d'eau et dans la prévention des inondations ;
- améliorer la **gestion des eaux pluviales** : initier un projet par an sur chaque intercommunalité ;
- **désimperméabiliser les cours d'école** : accompagner les collectivités pour traiter 20 cours d'école dans les 5 ans ;
- intégrer dans tous les **documents d'urbanisme** des communes et intercommunalités, d'ici le 1^{er} janvier 2027, les zones pluviales pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.



condition que nous pourrons mettre en place des actions concrètes.»

• **Info** marne.fr/fr/actualites/signature-de-la-charte-natureau-77 ☀

Le traitement des eaux usées

Le territoire compte 292 stations d'épuration dont l'objet est de traiter les eaux usées avant leur rejet dans les rivières. La capacité de ces stations permet de répondre aux besoins de l'ensemble de la Seine-et-Marne. Dans le cadre de son plan

départemental de l'eau, le Département subventionne les stations d'épuration (voir exemple ci-dessous). Il dispose

également d'un service d'animation technique pour l'épuration et le suivi des eaux (SATESE). 79 % des stations d'épuration

ont un fonctionnement jugé bon à très bon et reçoivent 92 % de la pollution traitée en Seine-et-Marne.

92%

des Seine-et-Marnais bénéficient d'un assainissement collectif



MACHAULT : UNE STATION D'ÉPURATION À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Mise en eau en juin 2021, la station, traitant les eaux usées de Machault, Périgny et Vérence-en-Brie, est parfaitement intégrée dans le paysage : utilisation de végétaux d'essence locale et de haies vives, tortue végétalisée, création d'une mare et d'un parcours pédagogique... Cette station d'épuration est de type boues activées en aération prolongée. À la fin du processus, les boues sont destinées au compostage ou aux unités de méthanisation. Capacité de traitement : 3 100 équivalents habitants. Subvention du Département (étude et construction) : 602 000 €. Cette station était une des 45 priorités du Schéma départemental d'assainissement des eaux usées.

01/04 et 02/04

Journées des plantes et Art du jardin

Château de Blandy

Pépiniéristes, producteurs et artisans vous proposeront une sélection de plantes, arbres, arbustes, fleurs, ornements de jardin, décoration et produits du terroir.

Journeesdesplantesblandy.fr

En avril

« Petits chevaliers en fête »

Château de Blandy

Nouveauté de l'année 2023, cet évènement sera sous le signe de la magie. Au programme, vous pourrez rencontrer Mervin, qui suit les traces d'un célèbre enchanter, ou encore apprendre des tours de magie.

« AbracadaQuoi ? Le Secret de l'Enchanteur »

Depuis des siècles et des siècles, on nous conte mythes et légendes sur Merlin l'enchanter. Mais aujourd'hui, que reste-t-il de sa magie ? C'est dans une quête épique que Mervin, notre magicien vert, vieux et voyageur, va en découvrir les plus lointaines origines. Créatures légendaires, énigmes et formules magiques, tels sont les ingrédients de cette aventure !

- A partir de 5 ans
- Durée 50 minutes

Venez rencontrer Elfia, une magicienne hors pair !

Venez assister à des tours de magie visuelle, conçus et créés pour les enfants. Ces tours de close-up raviront petits et grands. Devenez magicien ou magicienne avec des ateliers d'initiation, avec la magicienne professionnelle Championne de France 2013. Grâce à cet atelier, les enfants pourront reproduire de véritables miracles chez eux.

- A partir de 6 ans pour les ateliers de magie, 8 ans pour le close up.
- Retrouvez toutes les dates sur le site web et sur les réseaux sociaux : chateau-blandy.fr

La Compagnie Combin'Arts présente

ABRACADA **QUOI ?**

LE SECRET DE L'ENCHANTEUR

Spectacle de marionnettes





16/04

Rando des 3 Châteaux

7 parcours à découvrir :

- Le parcours bien être, une boucle de 4 km / Départ de Blandy 14h30-15h15
- Le parcours famille, une boucle de 7 km / Départ de Blandy 13h45-14h30
- Le classique, un parcours de 14 km de Melun à Blandy / Départ 9h30-10h15
- La marche nordique, une boucle de 14 km / Départ de Saint-Méry 9h-9h30 ; puis 9h30-10h15 en marche classique
- Une boucle de 21 km / Départ de Bombon 8h30-9h15
- Une boucle de 28 km / Départ du Château de Vaux-le-Vicomte 8h30-9h15
- Un parcours de 42 km entre le Château de Fontainebleau et Blandy / Départ 7h-7h45

Tous les parcours seront disponibles 15 jours avant l'événement sur l'application « Marando » : une appli gratuite avec un guidage GPS détaillé. Manifestation organisée par le Département en partenariat avec Seine-et-Marne Attractivité et le Codérando77.

Un événement 100 % gratuit et sans inscription.

seine-et-marne.fr

« Rando des 3 châteaux »

